

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°220 du Jeudi 12 Octobre 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Anguios Nganguia-Engambé,
président du P.a.r

**Le P.a.r milite pour la tenue
d'un dialogue national
sans exclusive»**

 (P. 4)

Affaire de la vente aux enchères de l'avion présidentiel congolais en France

Jusqu'où le Congo ira-t-il dans son bras de fer contre le gouvernement français?

Le ciel se trouble de temps à autre entre le Congo et la France, en raison des affaires qui pèsent dans les relations entre les deux pays.

 (P. 3)

Moyen-Orient

**Israël en guerre
contre le Hamas, après
une attaque surprise,
massive et meurtrière**

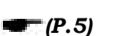
 (P. 2)

Ministère en charge des sports

**Les fédérations
sportives appelées
à redoubler d'efforts
pour des médailles**



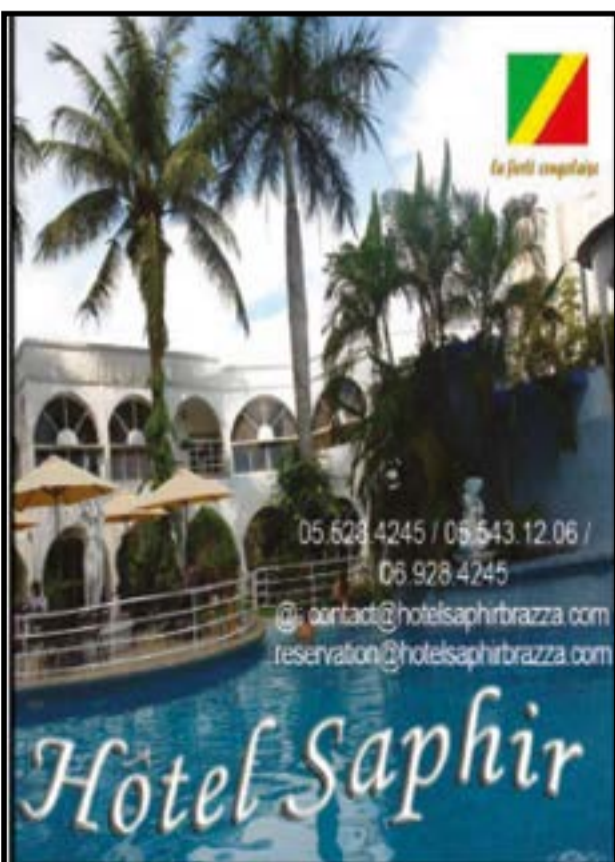
Le ministre Hugues Ngouélondélé

 (P. 5)

8^{ème} édition du Forum de partenariat Union européenne - Congo

**«Le partenariat U.e - Congo repose sur
des valeurs partagées et des intérêts mutuels»**

 (P. 7)



Moyen-Orient

Israël en guerre contre le Hamas, après une attaque surprise, massive et meurtrière

Tout est parti d'une attaque surprise, massive et sanglante, déclenchée tôt le matin du samedi 7 octobre 2023, par les combattants du Hamas, le mouvement de résistance islamique qui dirige la Bande de Gaza. Dénommée «Déluge d'Al-Aqsa», l'opération du Hamas a été menée par plus de 2.000 combattants palestiniens lourdement armés, qui avaient envahi les villes et kibboutz israéliens proches de la frontière avec le territoire de Gaza, alors que des milliers de roquettes étaient tirées en direction des villes israéliennes sur tout le territoire, pour la plupart neutralisées par le système israélien de défense anti-aérienne, appelé Dôme de fer.

Dans leur attaque surprise sans précédent sur Israël, les combattants du Hamas ont massacré des habitants, particulièrement dans les localités proches de la frontière et des centaines de personnes participant à une fête populaire de jeunesse en plein air. Cinq jours après cette attaque surprise, le bilan est passé à 1.200 morts, plus de 2.800 personnes blessées et 50 personnes recensées comme «otages ou disparues», selon l'armée israélienne qui bombarde, depuis, la bande de Gaza, dans une opération appelée «Glaives de fer» où ce territoire palestinien de 41 kms



Gaza city bombardée continuellement par l'armée israélienne.

de long sur 12 de large, est assiégé et coupé du reste du monde. A ce propos, le Hamas revendique 163 otages. «Nous avons été frappés samedi par une attaque d'une

sauvagerie jamais vue depuis la Shoah», a fait savoir le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. «Des centaines de massacres, des familles anéanties dans



Les combattants du Hamas sur un char israélien neutralisé, lors de leur attaque surprise en Israël.

leurs lits, dans leurs maisons, des femmes brutalement violées et assassinées, plus d'une centaine d'enlèvements (...), ils ont pris des dizaines d'enfants, les ont ligotés, brûlés et exécutés, ils ont décapité des soldats», a-t-il poursuivi. «Ils tiraient sur tout le monde», «ils ont assassiné de sang-froid des enfants, des bébés, des gens âgés, tout le monde», a témoigné un rescapé. Depuis, l'armée israélienne

est passée à la contre-offensive, à partir du dimanche 8 octobre, bombardant lourdement la bande de Gaza, peuplée de 2,3 millions d'habitants. «L'ampleur des destructions dépasse celles de la guerre de 2014 ou de 2021», rapporte un témoin. Selon les autorités de Gaza, plus de 900 personnes ont été tuées par les frappes israéliennes. Mardi 10 octobre, Tsahal (l'armée israélienne) a annoncé avoir

retrouvé environ 1.500 corps de combattants du Hamas sur son sol. Et ces chiffres vont s'alourdir, puisque les bombardements continuent, avant l'offensive au sol.

Une fois que l'attaque du Hamas a été connue et a suscité une grande indignation au plan international, Moussa Faki Mahamat, président de la commission de l'Union africaine, a appelé les autorités israéliennes et le Hamas de mettre fin aux hostilités militaires et de revenir, sans conditions, à la table de négociations pour sauvegarder les intérêts entre les peuples israélien et palestinien, et d'éviter que la situation ne se détériore dans la région. Mais, les réactions dans le monde condamnent, pour la plupart, l'attaque du Hamas contre les civils israéliens. «Le Hamas est pire que Daech. A la fin de cette opération, il n'existera plus», a promis le Premier ministre juif, pour répondre aux menaces du Hamas d'exécuter les otages israéliens et étrangers, si les bombardements ne s'arrêtent pas. Pour l'instant, c'est la situation humanitaire dans la bande Gaza qui préoccupe de plus en plus la communauté internationale, dans le conflit extrêmement violent entre les combattants palestiniens du Hamas et l'armée israélienne.

Roland KOULOUNGOU

Rapport de la Banque mondiale sur la diversification de l'économie du Congo

Transformer la crise climatique en opportunité, pour mettre fin à la pauvreté

«La République du Congo peut transformer la crise climatique en opportunité pour mettre fin à la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée», a déclaré Nabil Chaherli, économiste en chef sur le développement durable à la Banque mondiale, lors de la présentation du rapport sur le climat et le développement de la République du Congo, lundi 9 octobre 2023, dans la salle de réunion du siège de son bureau à Brazzaville. Le nouveau rapport indique que le Congo peut réduire la pauvreté de 40% dans les zones rurales et de 20% dans les zones urbaines d'ici à 2050, par des réformes plus ambitieuses en faveur de la diversification économique et de la résilience climatique. La présentation de ce rapport a eu lieu en présence de Saïd Ali Saïd Antoïssi, chargé des opérations et de Franck Bitémo, chargé de la communication.

Le nouveau rapport sur le développement et le climat au Congo insiste également sur le caractère nécessaire des réformes. En effet, les pertes économiques pourraient atteindre 17% du P.i.b d'ici à 2050, si des efforts en faveur de la diversification de l'économie et de l'augmentation des investissements climatiques ne sont pas entrepris. Le nouveau rapport de la Banque mondiale sur le Congo «vise à encourager le débat sur les questions liées au climat et au développement et à identifier les domaines d'actions prioritaires, pour garantir un avenir meilleur et plus vert à l'ensemble du peuple



Franck Bitémo, Saïd Ali Saïd Antoïssi et Nabil Chaherli

congolais», soutient Nabil Chaherli. Ce rapport identifie quatre priorités pour une croissance durable dans le pays: - des infrastructures et des services plus solides et plus

écologiques dans les domaines de l'électricité, des transports, de l'eau et de l'assainissement peuvent produire des résultats trans-

(Suite en page 3)



L'Eau de source **Globaline** est une Eau parfaitement indiquée pour la préparation des biberons et adaptée à la consommation quotidienne de chacun.

Globaline est captée depuis la nappe phréatique dans les riches terres argileuses de Ngoyo à environ 150 mètres de profondeur. Sa pureté, sa légèreté et sa composition sans nitrate font d'elle une eau de source de première qualité.

Buvez **Globaline** pour une santé parfaite.

COMPOSITION PHYSICO-CHIMIQUE en mg/l

Calcium	17	Nitrates	<0.3
Magnésium	10.3	Chlorures	2.4
Sodium	1.6	Bicarbonates	92
Potassium	3.5	Sulfates	3
Silice		19.29	

pH=7.3 Résidu sec à 180°C=103mg/L

À conserver dans un endroit propre, sec et tempéré. Ne pas exposer au soleil ni près des substances très odorantes.



Affaire de la vente aux enchères de l'avion présidentiel congolais en France

Jusqu'où le Congo ira-t-il dans son bras de fer contre le gouvernement français?

Depuis le retour du Président Denis Sassou-Nguesso aux affaires, en octobre 1997, le ciel se trouble de temps à autre entre le Congo et la France, en raison des affaires qui pèsent dans les relations entre les deux pays (Pétrole, disparus du beach, biens mal acquis, général Mokoko et maintenant vente aux enchères de l'avion présidentiel congolais en France ou affaire Commisimpex, etc).

Après la vente aux enchères, à Bordeaux (France), mardi 3 octobre 2023, du Falcon 7x de la Présidence de la République du Congo, utilisé par le Chef de l'Etat, qui a été adjugé à la modique somme de 7,1 millions d'euros, le gouvernement a convoqué l'ambassadeur de France, Claire Bodonyi. Même s'il avait gardé un silence de marbre depuis la saisie de l'appareil par un huissier français, le gouvernement congolais, qui ne supporte pas l'humiliation subie, a fait tout un numéro diplomatique pour faire savoir son mécontentement au gouvernement français, via son nouvel ambassadeur à Brazzaville.

Selon le porte-parole du gouvernement, le ministre Thierry Mougalla, le Falcon 7x vendu aux enchères ap-



Mme Claire Bodonyi et le ministre Jean-Claude Gakosso

partient bel et bien à la République du Congo. Il servait «d'avion de commandement du Président de la République, portant les armoiries du Congo, le drapeau national. Et tout cela n'a pas empêché le juge français de procéder à la saisie puis à la

vente aux enchères de cet avion, qui a d'ailleurs été bradé à une somme n'équivalent même pas à sa valeur», avait-il expliqué. Il a posté le certificat d'immatriculation de l'avion, délivré le 20 octobre 2017, par l'Anac (Agence nationale de l'aviation civile),



Le Falcon 7x

pour étayer sa réaction. Mais, n'est-ce pas faire le médecin après la mort?

En tout cas, le gouvernement congolais s'en tient au fait que, dans les conventions internationales, il y a le principe de l'immunité des biens qui appartiennent de manière souveraine aux Etats, «par exemple, une ambassade qui se situe dans un pays étranger ne peut pas être saisie, un compte bancaire appartenant à une ambassade à l'étranger ne peut être saisi, de même, par extension, un avion appartenant à l'Etat congolais, mis exclusivement

à la disposition du Président de la République, ne peut être saisi encore moins vendu. La République du Congo utilisera tous les moyens de droit, parce que la procédure n'est pas terminée, pour obtenir que le juge finisse par dire le droit et nous espérons obtenir gain de cause à tous les niveaux où cette affaire sera portée», avait expliqué le ministre Mougalla.

Mais, invitée du journal de D.r.t.v, l'ambassadrice de France a laissé entendre que «l'avion du Président, qui n'a pas été inscrit comme avion appartenant au Congo, mais

appartenant à une personne, a été saisi, dans ce cadre-là, c'est-à-dire que le produit de la vente sera versé à l'homme d'affaires, en remboursement des sommes que la justice française a indiqué devoir lui être versées».

Le porte-parole du gouvernement a laissé éclater sa colère, à la suite de ces propos jugés mensongers. Il a réagi sur sa page Facebook en s'interrogeant: «Mme l'ambassadrice affirme que l'avion était «immatriculé au nom d'un particulier...». Si c'était le cas, alors pourquoi l'avoir saisi pour une dette prétendument à la charge de la République du Congo et non due par ce mystérieux particulier?». Il a critiqué la «condescendance» du propos de la diplomate française.

Ainsi, l'affaire Hojeij tourne, désormais, en un affrontement diplomatique entre Brazzaville et Paris, au grand bonheur des internautes congolais qui y assènt leurs piquants, pour envenimer la situation. Dans la capitale congolaise, des voix se sont fait entendre, pour demander que Claire Bodonyi, «accusée de mensonge sur l'avion présidentiel», soit déclarée personne non-grata au Congo. Mais, y a-t-il réellement péril en la demeure? Brazzaville n'irait peut-être pas jusqu'à expulser l'ambassadrice de France, même si l'affaire Hojeij est devenue une grande épine dans ses pieds.

Jean-Clotaire DIATOU

(Suite de la page 2)

formateurs;

- une éducation, des systèmes de santé et des services sociaux mieux adaptés au climat peuvent sauver des vies et apporter des ressources essentielles aux plus pauvres;

- davantage d'investissements dans le capital naturel, y compris l'agriculture intelligente face au climat et une meilleure gestion des forêts, contribueront à créer des emplois tout en réduisant les émissions de carbone;

- une meilleure gouvernance climatique pour tirer parti des marchés du carbone.

Un investissement de 245 millions de dollars (environ 151,5 milliards de francs Cfa) dans l'agriculture climatique-intelligente peut augmenter de 50% les rendements des cultures essentielles, tout en réduisant les émissions de 12 mégatonnes d'équivalent-dioxyde de carbone.

Les forêts du Congo génèrent 200 millions de dollars (123 milliards 641 millions de francs Cfa) en exportation de bois et stockent plus de 44 gigatonnes d'équivalent carbone. La protection et la valorisation de la forêt sont essentielles

pour transformer le capital naturel du pays en richesse. Un investissement de 690 millions de dollars (environ 426,5 milliards de francs Cfa) dans des pratiques évitant l'agriculture sur brûlis et l'exploitation forestière à faible impact bénéficierait à 380.000 membres des communautés forestières et permettrait une réduction des émissions de 131 mégatonnes équivalents carbone. Le secteur privé a un rôle essentiel à jouer dans la mobilisation des financements, pour mettre en œuvre un ensemble ambitieux de réformes et d'investissements, dans un contexte de marges budgétaires restreintes. Pour y parvenir, il est nécessaire de sensibiliser les parties prenantes aux risques et opportunités que présente le changement climatique, mais aussi de proposer des solutions innovantes et des réformes du secteur financier. Le hasard de calendrier fait que le rapport de la Banque mondiale est publié à moins de deux semaines de la tenue du sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde à Brazzaville, où il sera présenté.

Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

Editorial

La violence ne paye pas!

Vladimir Poutine, le Président de la Fédération de Russie, avait cru ne faire qu'une bouchée de l'Ukraine, en lançant son «opération militaire spéciale», le 24 février 2022, comme à l'époque de l'Union soviétique qui envahissait les pays de l'Europe de l'Est, pour les mettre sous son giron. Depuis, il est en guerre avec son jeune voisin, soutenu militairement par les Etats-Unis, l'Union européenne et ses membres les plus puissants, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, et par le Royaume-Uni. Le monde est impacté, sur le plan alimentaire, par cette guerre dont on n'aperçoit pas, pour l'instant, l'issue, ni militairement ni diplomatiquement. Quelle que soit l'évolution politique dans le pays de l'oncle Sam, la guerre russo-ukrainienne risque d'avoir encore de longues années devant elle, car elle s'inscrit dans la confrontation entre les deux super-puissances militaires du monde, comme à l'époque de la guerre froide. Les loups ne se mangent pas, mais ils peuvent se battre pendant longtemps. Avisée, la Chine, quoique tentée, se retient de suivre l'exemple de Poutine, à propos de Taiwan.

Le Hamas, le mouvement de résistance islamique palestinien, qui dirige l'enclave de Gaza depuis 2007, après sa victoire aux législatives de janvier 2006, a cru que par ses actions ter-

roristes visant effroyablement les populations civiles, il libérerait la Palestine de «l'occupation juive». Passé l'effet de surprise qui lui a donné la sensation d'une certaine victoire, il fait face maintenant au rouleau compresseur de l'armée israélienne, qui s'est abattu sur lui, sans qu'aucun pays n'élève la voix pour plaider sa cause. Les stratèges du Hamas, par leur choix du terrorisme comme méthode de lutte politique, ont donné le prétexte précieux à Israël d'envahir la bande de Gaza et d'en prendre le contrôle, seul moyen pour lui d'imposer la paix et de mettre sa population en sécurité. Un vrai retour à la case-départ, sur fond de désastre humanitaire. Le Soudan a sombré dans la violence entre généraux et l'issue n'est perceptible nulle part. Partout, ce sont les populations civiles qui en payent le lourd tribut. Dans ce monde du 21^{ème} siècle, la violence ne paye pas. Les dirigeants qui font le calcul de la violence ne récoltent que ce qu'ils sèment. Au Congo, plus que jamais, l'incertitude s'installe dans les esprits quant à l'avenir. Mais, contre l'incertitude, la grande réponse: se parler. Hésiter, c'est toujours s'exposer à l'incertitude. Fallait-il constitutionnaliser le dialogue pour qu'il ne respire plus?

L'HORIZON AFRICAIN

Anguios Nganguia-Engambé, président du P.a.r

Le P.a.r milite pour la tenue d'un dialogue national sans exclusive»

Ancien candidat à l'élection présidentielle depuis 2009, Anguios Nganguia-Engambé, président du P.a.r (Parti pour l'action de la république mâ), situé à l'opposition, donne son point de vue sur la situation politique nationale, depuis qu'un coup d'Etat s'est produit dans un pays voisin, le Gabon. Pour lui, de tels évènements peuvent constituer une menace pour la vie démocratique, si certaines dispositions ne sont pas prises, comme la tenue d'un dialogue national sans exclusive. Interview!

* **Monsieur le président du P.a.r, comment se porte votre parti, car on vous entend très rarement?**

** Merci Monsieur le journaliste pour l'opportunité que vous nous donnez de nous exprimer à travers les colonnes de votre journal. Le P.a.r se porte très bien. Au mois de septembre dernier, nous avons procédé à une importante décision, sur le plan financier, pour relancer notre parti. En effet, malgré la conjoncture économique très difficile que traverse notre pays, nous avons soldé les arriérés des membres du Bureau politique du P.a.r et ceux des employés du groupe Cogeno business plan qui ont du reste touché en avance leur salaire du mois de septembre, pour leur permettre de préparer la rentrée scolaire de leurs enfants. Ainsi, tous les arriérés des mois de mai, juin, juillet et août et certaines dettes dues aux clients et fournisseurs des prestataires de services ont été soldés à 40%. Tout a été fait le lundi 18 septembre 2023. A partir de là, les activités du P.a.r et celles du groupe Cogeno business plan sont relancées.

* **L'actualité en Afrique centrale a été marquée, le 30 août dernier, par un coup d'Etat au Gabon, ce qui a amené les opinions publiques, dans les pays d'Afrique centrale, jusqu'à épargnés, à spéculer sur ce genre d'évènements. Qu'est-ce que vous en pensez au niveau de votre parti?**

** En tant que démocrates, nous sommes opposés à la prise du pouvoir par la force. C'est une question de principe, de valeurs qui nous animent. Maintenant, il faut regarder pourquoi ces coups d'Etat surviennent de plus en plus en Afrique. C'est parce que les pouvoirs en place, dans certains pays, se sont mis à confisquer la démocratie, par l'institution de la tricherie électorale, comme stratégie de conservation du pouvoir. L'alternance démocratique n'est plus possible, quand le peuple le décide dans les urnes. Un pouvoir qui n'est plus porté par le peuple, s'expose au coup d'Etat. C'est ce qui s'est passé au Gabon et précédemment en Guinée-Conakry. Quand un peuple applaudit un coup d'Etat, c'est qu'il en avait marre du pouvoir. C'est



Anguios Nganguia-Engambé, président du P.a.r

facile à comprendre. Donc, en tant que démocrates, nous sommes opposés à la prise du pouvoir par la force. Mais, nous sommes aussi opposés à la confiscation du pouvoir par la tricherie électorale. Il faut toujours laisser le peuple s'exprimer librement par les urnes, à travers des élections justes, équitables et transparentes. Il ne faut pas imposer des dirigeants au peuple. Il faut laisser le peuple choisir ses dirigeants et apprendre de ses erreurs s'il fait des mauvais choix. Chaque fois qu'on a voulu imposer des dirigeants au peuple, ça s'est toujours mal terminé.

* **Le mauvais choix de dirigeants peut parfois déboucher sur l'instabilité voire le désordre, comment faire dans ce cas?**

** Donc, vous voulez dire que la tricherie électorale peut se justifier? Autrement, ce n'est plus la peine d'être en démocratie! Non, la démocratie ne peut pas être performante si les élections ne sont pas justes, équitables et transparentes. A l'élection présidentielle, les candidatures sont validées par la Cour constitutionnelle. Ce qui suppose que tous ceux dont les candidatures sont validées, sont jugées à même de présider aux destinées de la Nation et le peuple choisit son futur Président parmi les candidats validés. Comment peut-on encore dire que le peuple fait des mauvais choix? Vous savez, «*personne n'est indispensable*», «*personne n'est irremplaçable*». Vous connaissez ces citations. Bien sûr, chacun a ses qualités. Mais, c'est quand on pense qu'on est indispensable qu'on s'engage dans une mauvaise voie.

* **Faut-il craindre une contagion de ce qui s'est passé**

au Gabon, dans les autres pays de la sous-région?

** Certains le disent. Il y a même des journalistes qui ont cité les pays où ça peut subvenir à court terme. Mais, il ne faut jamais oublier que chaque peuple a son histoire, même si on peut s'inspirer d'un événement qui s'est passé ailleurs. Je sais qu'il y a eu une rumeur de coup d'Etat à Brazzaville, au mois de septembre dernier, que le gouvernement a dû démentir. La maturité politique du peuple congolais est telle qu'il apprend de son histoire. En 1963, il y a eu un mouvement populaire qui a provoqué le renversement du premier régime démocratique. En 1968, les militaires sont arrivés au pouvoir et nous avons vu deux tentatives de coups d'Etat qui se sont soldés dans le sang. Nous avons vécu le drame de l'assassinat d'un Chef d'Etat dans son palais, avec des conséquences néfastes sur l'unité nationale, se traduisant par l'assassinat d'un éminent homme d'Eglise. Nous avons connu une instance strictement mi-

litaire au sommet de l'Etat et les contradictions qui l'ont disloquée.

Après la Conférence nationale souveraine, le Congo a connu, en 1992, pour la première fois, une alternance démocratique pacifique au pouvoir, avant de sombrer dans des guerres politiques fratricides qui nous ont laissés comme héritage, la dissémination des armes de guerre qu'on n'arrive pas à ramasser correctement. Pensez-vous que dans un tel contexte un coup d'Etat soit salvateur pour les Congolais? Je pense que nous sommes condamnés à perfectionner notre démocratie, en améliorant l'organisation des élections, en luttant contre la tricherie et les résultats de laboratoire, pour que notre démocratie soit capable de produire l'alternance que le peuple souhaite de plus en plus. C'est pourquoi le P.a.r milite pour la tenue d'un dialogue national sans exclusive, qui permette à la Nation unie d'aborder les questions de fond qui tournent autour du partage du pouvoir, la gestion de l'Etat, pour que l'alternance ne soit pas vécue comme une fatalité pour certains et un triomphe égoïste pour les autres.

La situation est telle qu'il y a des menaces, ne fut-ce qu'à partir des événements qui se produisent dans d'autres pays comme le Gabon. Il ne faut pas minimiser ces menaces qui peuvent peser sur notre vie démocratique. C'est pourquoi, pour les contrer, notre parti soutient les initiatives politiques basées sur le dialogue. Il faut se parler pour se rassurer. Il ne sert à rien de faire cavalier seul, car on peut aboutir facilement à une impasse.

Propos recueillis par Urbain NZABANI

M.r. (Mouvement républicain)

Lancement d'une campagne nationale d'adhésion

Annoncée en grande pompe sur les réseaux sociaux, la campagne nationale d'adhésion au M.r (Mouvement républicain) a été lancée lors d'un meeting, samedi 30 septembre 2023, au Stade Yougos, dans le deuxième arrondissement Bacongo, à Brazzaville, par le secrétaire général de ce parti, en présence des délégués des autres partis situés à l'opposition comme le P.s.d.c (Parti social-démocrate congolais) et Les Souverainistes. Seulement, la mobilisation était timide au début.



Olsen Gomo, secrétaire général du Mr



Les nouveaux adhérents au Mr

Prévu à 14h, le meeting a finalement commencé à 17h, avec le secrétaire général du M.r, Olsen Gomo, qui a remplacé Méline Destin Gavet Elongo, alors qu'il était attendu. Sur les réseaux sociaux, beaucoup de commentaires étaient faits au sujet dudit meeting et de l'autorisation accordée au M.r pour tenir sa rencontre politique publique.

Dans sa communication, Olsen Gomo a fait l'historique du parti. «*C'est en mars 2022 que le parti a été reconnu officiellement, pour se conformer à la loi sur les partis politiques en vigueur dans notre pays, sur une période de deux ans. Nous avons travaillé pour installer le parti dans les douze départements. Ça n'a pas été facile. Depuis cette reconnaissance, nous organisons plusieurs activités, conformément à notre plan de travail*», a-t-il déclaré.

Il faut souligner que cette communication s'est faite simultanément en français et en kituba. Le secrétaire général du M.r a invité «*les jeunes au réveil et à ne pas insulter les autorités publiques sur les réseaux sociaux*». «*Les jeunes doivent plutôt se former, pour être aux affaires demain*», a-t-il ajouté.

Quelques militants sont intervenus pour partager leurs expériences au sein du parti, surtout les raisons qui les ont poussés à adhérer au Mouvement républicain. Le clou de la rencontre, c'était le remplissage des fiches d'adhésion, par les nouveaux adhérents, des jeunes qui sont arrivés et qui participaient au meeting. Il faut dire qu'en général, la population congolaise est réticente à adhérer aux partis politiques, à cause des désillusions subies dans le passé, surtout les conflits armés. Les acteurs politiques n'inspirent plus confiance comme avant, parce qu'ils parlent au nom des populations mais ils finissent par privilégier leurs intérêts.

En lançant sa campagne d'adhésion par un meeting public, le M.r a fait preuve d'audace, en voulant montrer que c'est un parti qui entend défendre les intérêts des populations, en dénonçant ce qui ne marche pas dans la gestion du pays.

Narcisse MAVOUNGOU

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation

108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages : Tornade

Ministère des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger

L'engagement des diplomates attendu au sommet des trois bassins forestiers

Lors d'une rencontre avec les diplomates, mercredi 4 octobre 2023, à Brazzaville, Jean-Claude Gakosso, ministre des affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, a invité les diplomates «à prendre part, de manière pleine et entière, avec engagement et enthousiasme, au sommet des trois bassins forestiers tropicaux» qui, selon lui, «ne vise qu'un objectif, à savoir le bien-être de l'humanité». Après avoir rappelé les menaces qui pèsent sur l'environnement et les efforts de la communauté internationale à y faire face, il a, dans son allocution, donné les enjeux qui président à la tenue du sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde, à Brazzaville, comme en témoigne l'extrait suivant.

«Le sommet des trois bassins forestiers tropicaux qui va se tenir à Brazzaville, du 26 au 28 octobre 2023, tentera, en effet, de constituer l'une des réponses au constat accablant qui vient d'être fait. La préservation des grands écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales constitue un enjeu prioritaire pour l'humanité, au regard de l'accélération du changement climatique et de son impact nocif, chaque jour plus perceptible, sur l'ensemble des habitants de notre planète.

La prise de conscience croissante sur la nécessité d'adopter des solutions communes en vue de protéger les écosystèmes forestiers contre la déforestation et le commerce international des bois milite en faveur d'une action



Jean-Claude Gakosso

concertée des trois bassins forestiers: celui du Congo; celui de l'Amazonie et celui du Bornéo-Mékong.

A Brazzaville, le Président de la République du Congo et ses homologues tenteront de

poser les bases d'une gestion concertée des bassins forestiers. Cette gestion concertée, qui se veut respectueuse de la souveraineté des Etats, vise à enclencher un partenariat stratégique et à permettre

aux pays des trois bassins de peser tant soit peu dans les négociations internationales sur le climat.

Finalement, l'enjeu principal de la deuxième édition du sommet des trois bassins forestiers tropicaux consistera à établir et à installer progressivement une coopération Sud-Sud qui contribuera à soutenir la Décennie 2021-2030 des Nations unies pour la restauration des écosystèmes.

Ce sommet permettra également de rapprocher et d'harmoniser les points de vue des différentes parties prenantes, et ce, à la veille de la Cop-28 de Dubaï.

En tout cas, c'est avec une grande impatience, c'est avec un espoir certain et serein que je vous invite, au nom de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, et du gouvernement de la République à prendre part de manière pleine et entière, avec engagement et enthousiasme, au sommet des trois bassins forestiers tropicaux qui ne vise qu'un objectif, à savoir le bien-être de l'humanité».

PROPOS D'ÉTAPE

L'Avion

Mais, il n'y a pas que l'avion! Il y a surtout cet entrisme de l'altérité dans les affaires nationales et cette espèce de passoire nationale qui fait que n'importe quel éphémère d'ailleurs accède facilement au gotha politique de céans, fait des affaires avec lui et finit par le trahir.

Les Phéniciens sont reconnus comme étant les maîtres du commerce. En tout cas, l'histoire nous enseigne qu'ils avaient des aptitudes exceptionnelles pour le commerce: commerce des marchandises comme commerce des mœurs. Télémaque souligne que leur puissance réside dans le commerce. Mais, selon François Lenormant, ils sont «cruels, corrompus et sanguinaires, égoïstes et cupidés, inexorables et sans foi; il semble que l'esprit de leur culte ait conspiré, avec leur existence toute commerciale et industrielle, à fermer leurs cœurs aux émotions généreuses, aux besoins d'un ordre élevé, d'un idéal supérieur aux choses d'ici-bas». Donc, lorsqu'on leur ouvre grandement les portes de céans pour les affaires, il n'est pas étonnant que cela se termine par la vente d'un avion.

Il en est de même des peuplades nilotiques, du golfe et des terres, qui débarquent faire ami-ami et à qui on ouvre la corne d'abondance. Ils prennent nos terres et nos commerces. Pendant ce temps, ceux de céans ne peuvent pas s'installer chez eux. Une grande société d'assurance de céans n'a jamais pu ouvrir une succursale chez eux, faute d'autorisation d'installation. Mais ici, leurs banques, leurs assurances, leurs parents, leurs marchandises et leurs mœurs rentrent comme dans un moulin.

Et lorsque le vent tourne, ils se souviennent qu'ils ne sont pas d'ici; il se souviennent qu'un océan d'intérêts les sépare de ceux de céans. Il importe alors, si nous ne voulons pas avoir d'autres avions de l'humiliation nationale, que le gotha politique comprenne que «les gens d'ici ne sont pas plus grands, plus fiers ou plus beaux. Seulement ils sont d'ici, les gens d'ici», comme le chante le poète. Et les gens d'ici méritent plus que de la considération de la part de l'altérité. Parce que et ne l'oublions pas, «selon les circonstances, tous les êtres humains sont disposés à faire le mal», surtout lorsqu'ils ne sont pas d'ici.

Prométhée

Ministère en charge des sports

Les fédérations sportives appelées à redoubler d'efforts pour des médailles

Le ministre en charge des sports, Hugues Nguélonélé, a lancé, mardi 10 octobre 2023, à son cabinet de travail à Brazzaville, la saison sportive 2023-2024, en présence du premier vice-président du Cnosc (Comité national olympique et sportif congolais), André Blaise Bollet, du président du C.n.p.c (Comité national paralympique congolais), Simon Ibovi, des présidents des fédérations nationales sportives, du directeur général et de l'inspecteur général des sports, du directeur général de l'O.n.s.s.u (Office national du sport scolaire et universitaire), des membres du cabinet.

Deux allocutions ont ponctué la cérémonie d'ouverture de la saison sportive 2023-2024. D'abord, au nom de la communauté sportive, le président du C.n.p.c, Simon Ibovi, a présenté les doléances des dirigeants sportifs, en demandant au gouvernement de mettre l'accent sur la préparation et la participation des athlètes aux compétitions internationales.

«Pour cette saison sportive 2023-2024 qui s'ouvre, le Comité national paralympique congolais s'active aux compétitions classificateuses et qualificatives aux Jeux paralympiques de Paris 2024. A ce sujet, la prise en charge des athlètes dans les regroupements s'avère indispensable. Un séminaire de formation des athlètes et officiels techniques dans le cadre de renforcement des capacités est prévu, pour relever le niveau de ces derniers. Mettre à notre disposition, du matériel sportif, afin d'améliorer les performances de nos

athlètes», a-t-il indiqué. Principal orateur, le ministre Hugues Nguélonélé a d'abord évalué les différents programmes d'activités des fédérations sportives nationales, conformément aux axes prioritaires de la saison 2022-2023. «Le taux d'exécution moyen de 25,56%



Photo de famille du ministre Hugues Nguélonélé avec les membres des fédérations sportives nationales.

contre 33,95% au cours de la saison précédente. On peut donc constater une baisse considérable des activités menées par les fédérations, dans le cadre du sport de haut niveau. Cette baisse d'activités a eu pour conséquences, dans la majorité des disciplines sportives», a-t-il

signifié. Il a révélé qu'au terme de la saison sportive écoulée, «seulement 26 médailles ont été remportées par nos athlètes, aux différentes compétitions internationales, dont 5 en or, 7 en argent et 14 en bronze. Dans ce même registre, exception faite de l'équipe

nationale de handball dames, nos équipes nationales de sports collectifs n'ont pas pu se qualifier aux différentes compétitions majeures». Hugues Nguélonélé a rappelé que depuis plus de deux décennies, le sport dans notre pays présente des contre-performances. Un groupe de travail du mouvement sportif national, supervisé par le C.n.o.s.c, sous le thème, «pour un nouveau départ du sport au Congo» formulera des recommandations pertinentes, permettant d'assurer le rayonnement international de notre pays. Le ministre des sports a évoqué aussi la promulgation de la loi portant code du sport dont il faut maintenant doter de textes d'application. Pour cela, des discussions sont prévues avec les fédérations sportives, «pour une meilleure prise en compte de toutes les préoccupations liées à cette nouvelle loi». Enfin, il a appelé les fédérations sportives à bien se préparer, pour une participation conséquente du Congo aux Jeux africains d'Accra, au Ghana, et aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris, en France, en 2024.

Luze Ernest BAKALA

CANAL+ CONGO a effectué ce 02 Octobre 2023, l'inauguration du site préscolaire du Complexe Scolaire EMMAÛS à Kintélé/Brazzaville.



Cette initiative fait partie intégrante de CANAL+ IMPACT, le programme de solidarité de CANAL+ en Afrique qui regroupe toutes les actions RSE au sein du groupe. Ainsi dans le cadre de son programme Orphée, CANAL+ Congo a entrepris la rénovation des salles de classe et a doté les élèves de la maternelle de l'École Emmaüs d'outils tels que des tablettes en plastique, des bibliothèques, des toboggans, des balançoires, des poupées, des voitures et des chevaux à bascule, etc. Une initiative visant à stimuler l'éveil des enfants et à améliorer leur expérience éducative.



La cérémonie a eu lieu en présence des dirigeants de l'école et d'une délégation des représentants de CANAL+. L'engagement de CANAL+ Congo en faveur de l'éducation et du développement de la jeunesse congolaise est mis en évidence par cette action et ne sera certainement pas la dernière.



A propos de CANAL+ CONGO

CANAL+ CONGO est une filiale du groupe CANAL+ International, société spécialisée dans l'édition et la commercialisation des chaînes CANAL+ spécifiquement pour le continent africain. Elle distribue les chaînes CANAL+ par satellite dans 20 pays d'Afrique centrale et de l'ouest. A travers Mycanal, son application de TV mobile, elle offre à ses abonnés la possibilité d'accéder à plus de 200 chaînes TV dans l'ensemble des contenus et programmes proposés par CANAL+ en direct et en replay sur leurs tablettes ou leurs smartphones. Par le biais de ses activités, Canal+ Congo a déjà créé plus de 1.000 emplois directs et indirects.

CONTACT PRESSE

Département Communication CANAL+ CONGO :

Chargé Communication : **Marlène KOULIMBA**

E-mail : marlene.koulimba@canal-plus.com

8^{ème} édition du Forum de partenariat Union européenne - Congo

«Le partenariat U.e - Congo repose sur des valeurs partagées et des intérêts mutuels»

La 8^{ème} édition du Forum du partenariat Union européenne - Congo s'est tenu du mardi 3 au mercredi 4 octobre 2023, au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, à Brazzaville, sous le thème: «*Ensemble, tissons l'avenir*». La cérémonie d'ouverture, sous le patronage de l'ambassadeur de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, en présence de six membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique, de Mme Belinda Ayessa, directrice du Mémorial, des responsables des organisations de la société civile, des journalistes, des universitaires, des artistes, etc. Cette édition s'est tenue dans le cadre de la célébration du 60^{ème} anniversaire du partenariat entre l'Union européenne et le Congo. A cette occasion, Giacomo Durazzo a déclaré que «*le partenariat entre l'Union européenne et la République du Congo repose sur des valeurs partagées et des intérêts mutuels. Il est construit sur des bases solides qui ont su résister à l'épreuve du temps et nous avons déjà réalisé de nombreux progrès ensemble*».

Après le mot de bienvenu de la directrice générale du Mémorial, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a circonscrit l'évènement, dans son allocution. «Le Forum du partenariat U.e-Congo qui nous réunit ce matin n'est pas une activité nouvelle, puisqu'il en est à sa 8^{ème} édition. Ce qui est particulier cette année, c'est le contexte dans lequel il s'inscrit. «*Cette huitième édition coïncide avec la célébration du 60^{ème} anniversaire du partenariat entre les institutions européennes et la République du Congo. Ce dont nous sommes particulièrement fiers*», a-t-il ajouté.

«C'est, en effet, en 1963, que s'installait le premier bureau européen à Brazzaville, ayant pour mission de gérer les fonds de la coopération du premier Fed (Fonds européen de développement). Depuis cette période jusqu'aujourd'hui, l'Union européenne a toujours été aux côtés du Congo, établissant, de fait, un partenariat durable et fiable qui n'a cessé d'évoluer et de se renforcer dans le temps», a-t-il affirmé.

Giacomo Durazzo a, ensuite, expliqué le thème du forum. «*Pourquoi tisser l'avenir ensemble? Parce que nous nous trouvons à un moment charnière de notre relation qui nous invite à consolider et à réinventer. Après 60 ans d'une relation qui a connu ses hauts et ses bas, comme dans n'importe quelle relation, nous avons la maturité nécessaire pour nous projeter avec confiance vers demain, en nous appuyant non seulement sur nos manquements du passé dont nous devons nécessairement tirer des enseignements, mais aussi sur notre expérience réussie*», a-t-il souligné.

«*Sur le plan politique, depuis 60 ans, les institutions européennes et la République du Congo ont vu leurs échanges de haut niveau se multiplier. De part et d'autre, nos gouvernements œuvrent à développer et à approfondir ce partenariat. C'est ce respect mutuel et cette maturité de notre relation qui nous permet de dialoguer et de collaborer dans tous les secteurs-clés et d'aborder tous les sujets, y compris les plus sensibles*», a-t-il indiqué.



L'ambassadeur de l'Union européenne et le ministre Juste Désiré à l'issue de la cérémonie de clôture

«*Sur le plan de la coopération, l'Union européenne a contribué, de manière substantielle, à soutenir les efforts du Congo, en finançant, depuis 1963, des programmes pour un montant global sous forme de dons de 573 millions d'euros, soit 376 milliards de francs Cfa. Nous sommes un partenaire dont les actions et les financements s'intègrent parfaitement dans le P.n.d (Plan national de développement) ainsi que dans la nouvelle initiative «Global gateway», lancée lors du sommet Union européenne-Afrique de l'année dernière, pour renforcer ultérieurement les investissements*», a-t-il affirmé.

«*Avec une dotation supplémentaire de 73 millions d'euros pour la période 2021-2024 du nouvel instrument «Global Europe» qui a remplacé le F.e.d (Fonds européen de développement), l'Union européenne reste le premier partenaire du Congo pour l'aide au développement, toujours sous la forme de dons. A ces appuis s'ajoutent ceux fournis à travers le système des Nations unies, du groupe de la Banque mondiale et ceux de l'aide bilatérale des Etats membres qui, dans le cadre d'une approche «Equipe Europe», sont complémentaires et en synergie avec les programmes de l'Union européenne, permettant ainsi une meilleure coordination de nos actions*», a-t-il dit.

«*L'ensemble de ces dispositifs devraient nous permettre de poursuivre nos actions en faveur d'une économie verte digitalisée et diversifiée,*

d'une meilleure gouvernance en matière de préservation de l'environnement, d'une gestion durable des forêts et de la diversité, d'un développement local et de la promotion des droits humains», a-t-il conclu.

Après le segment officiel, une plénière a été animée par le nouveau chef de coopération, Augustin Bondo Tshiani, arrivé en poste il y a un mois, en compagnie du chef de coopération adjoint, Jakob Haushofer, et les membres de l'équipe Europe (France, Allemagne, Belgique et Italie). On y a appris que la coopération de l'Union européenne avec le Congo vise à appuyer la transition vers une économie verte et diversifiée, en réduisant la dépendance du pays au secteur pétrolier et en assurant la gestion durable des ressources naturelles, notamment des écosystèmes forestiers.

En marge de la Cop27, la présidence de la Commission européenne a signé un protocole d'accord établissant un «*partenariat pour les forêts*» entre l'Union européenne et la République du Congo. Une initiative «*Team Europe*» éponyme est le bras opérationnel de ce partenariat pour les forêts qui constitue un cadre global pour tous les aspects de la coopération U.e-Congo liés aux forêts y compris l'accord de partenariat volontaire U.e-Congo sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (A.p.v Flegt) et les contributions des acteurs européens à l'initiative pour la forêt

d'Afrique centrale, Cafu.

La coopération économique et la transition vers une économie verte, diversifiée et digitalisée avec trois axes d'intervention à savoir: appui au secteur privé; amélioration du climat des affaires et de la gestion des finances publiques (transparence, redevabilité, e-gouvernance, e-business) et accès aux financements et promotion du commerce et la gestion durable des ressources na-

turelles; préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique, toujours avec trois axes d'intervention: gestion durable des ressources naturelles et préservation de la biodiversité; villes résilientes (assainissement adaptation aux changements climatiques, décentralisation) et énergies renouvelables.

Il y a eu ensuite différents panels axés sur les questions de développement, de la société civile et de la jeunesse. C'étaient de grands moments d'échange et de partage d'expériences. Ce qui a créé de nouvelles synergies renforçant les réseaux de partenariat existants. «*Nous devons redoubler d'efforts, pour promouvoir une croissance économique durable et inclusive, renforcer le secteur privé, améliorer l'accès à l'énergie, à l'eau potable et à des services de base de qualité, favoriser l'innovation ainsi qu'une nouvelle génération de technologies assurant que le transformation digitale profite aux citoyens et aux entreprises et, enfin, soutenir l'emploi des jeunes, impliquer davantage, et je me permets d'insister sur ce point, la société civile dans la définition des politiques de développement*», et le ministre délégué Juste-Désiré Mondélé, qui a apprécié le partenariat de l'U.e et la République du Congo.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Société civile

Quatre organisations appellent à une transition consensuelle et apaisée au Congo



Les responsables des O.n.gs de la société sociale signataire du manifeste.

Réunies autour d'un consortium, quatre responsables d'organisations de défense des droits de l'homme, à savoir Maixent Fortunin Agnimbat Emeka (F.g.d.h), Roch Euloge Nzobo (C.d.h.d), Franck Tchibinda (O.c.d.h) et Bertrand Menier Kounianga (Ras-le-bol) ont entrepris une réflexion sur la situation politique congolaise. Après quoi, ils ont décidé, mardi 3 octobre dernier à Brazzaville, de lancer un appel à toutes les forces vives de la Nation à savoir: les autorités gouvernementales; l'opposition; la société civile, le secteur privé et les confessions religieuses, pour obtenir l'instauration d'une période de transition au Congo, qui se veut à la fois consensuelle et pacifique.

Lors du point de presse organisé à cet effet, les quatre dirigeants d'organisations de défense des droits de l'homme, auteurs du manifeste de la société civile, ont indiqué que leur démarche découle de la mission essentielle qui leur est dévolue: celle de veiller à la promotion et au renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie. Ils ont soutenu que l'instauration d'une transition politique consensuelle et apaisée en République du Congo est impérative pour plus d'une raison.

Pour eux, une transition politique consensuelle permettrait de transcender les clivages politiques et idéologiques qui ont parfois divisé la Nation congolaise. «*En réunissant l'ensemble des acteurs politiques autour d'une table de dialogue, il serait possible de parvenir à un consensus sur les principales orientations à prendre, pour l'avenir du pays*», lit-on dans ce manifeste. Celui-ci notifie en outre, qu'«*une transition politique apaisée est essentielle, pour garantir le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. Elle permettra de mettre fin aux tensions politiques et aux violences qui ont parfois émaillé la vie politique de la République du Congo*».

Parmi les arguments mis en avant par ce consortium figurent les considérations historiques, économiques et sociales. Ces O.n.gs congolaises estiment que depuis l'accession du Congo à sa souveraineté, «*les changements de régimes politiques se sont opérés dans la violence ou dans la rupture sociale. C'est le cas de la révolution dite «Trois glorieuses journées» de 1963, du «Mouvement insurrectionnel de 1968», du «sacrifice suprême» de 1977, de la «conférence nationale souveraine de 1991», «la guerre civile de 1997», etc.*

Au plan économique, en juillet 1985, le Congo est tombé sous le coup d'un plan d'ajustement structurel, avec des conséquences sociales désastreuses. En mars 1990, suite à l'échec du précédent programme, le Congo entre dans un nouveau programme d'ajustement structurel, renforcé, avec le F.m.i, qui va provoquer un mouvement de mécontentement généralisé. En juin 1996, le Congo entre à nouveau dans un programme d'ajustement structurel à moyen terme avec le F.m.i, qui a abouti à l'apurement de 67% de la dette extérieure généralisée, etc. Reste maintenant à savoir si l'appel de ces quatre responsables d'O.n.gs sera entendu par la classe politique et le reste de la société civile.

Joseph MWISSI NKIENI

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne! Tél.06.662.37.39

Réunion du Comité de politique monétaire de la B.e.a.c

Les pays de la sous-région sortent peu-à-peu de la récession économique

Selon le Comité de politique monétaire de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), qui s'était réuni en session ordinaire, lundi 25 septembre 2023, au bureau de la représentation de la B.e.a.c, à Douala, au Cameroun, sous le patronage d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la B.e.a.c, les pays de la zone Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) sortent peu-à-peu de la récession économique, au regard du taux de croissance positif enregistré à 2,5% en 2023, contre 2,8% en 2022. Mais, les réserves de change connaissent une certaine diminution, en raison du remboursement des dettes.

A Brazzaville, les journalistes étaient autour d'Armel Dieudonné Panzou Bayonne, premier adjoint au directeur national de la B.e.a.c, pour suivre, en virtuel, la session ordinaire du Comité de politique monétaire de la B.e.a.c, au cours de laquelle les participants ont analysé l'évolution récente de la conjoncture économique ainsi que les perspectives macroéconomiques, tant au niveau international que sous-régional. Au niveau international, l'activité économique devrait ralentir, en raison des contre-performances du secteur manufacturier dans les économies avancées et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart de ces économies et celles qui sont émergentes. Mais, selon les perspectives de l'économie mondiale, publiées par le F.m.i (Fonds monétaire international), la



Abbas Mahamat Tolli.

croissance mondiale estimée à 3,5% en 2022, devrait revenir à 3% en 2023 et en 2024. Parallèlement, les tensions inflationnistes devraient s'atténuer, avec un taux qui ressortirait à 6,8% en 2023 et 5,2% en 2024, après 8,7% en 2022. Sur le plan sous-régional, les perspectives macroéconomiques et financières restent

marquées par, entres autres, une croissance de 2,5% en 2023, contre à 2,8% en 2022. Cette croissance est grevée principalement par un recul plus important de l'activité pétrolière estimée à -1,3% en 2023, contre -0,7% en 2022. Ces perspectives seront aussi marquées par des tensions inflationnistes qui resteraient élevées autour de 5,7% en moyenne annuelle en 2023, mais en baisse à partir du trimestre de l'année. Les perspectives seront, également, marquées par un excédent du solde budgétaire, hors-dons, à 1,7% du P.i.b en 2023, qui était en repli à 2,4% en 2022 et une augmentation de la masse monétaire de 9,3% en 2023, contre 13,5% en 2022. Il est aussi attendu une progression des réserves en devises de 14,6% qui se situeront à 7.850,8 milliards de francs Cfa à la fin de 2023, correspondant à un taux de



Armel Dieudonné Panzou Bayonne.

couverture extérieure de la monnaie de 78,5% en 2023, contre 73,1% en décembre 2022.

Au regard des évolutions économiques et financières caractérisées, au niveau international, par des incertitudes fortes et au niveau sous-régional, par des perspectives macroéconomiques plutôt favorables, les membres du comité sont rassurés par la position extérieure confortable de la sous-région, bien qu'il y ait une inflation persistante au-dessus de la norme communautaire de 3%, mais qui est en ralentissement progressif.

Martin BALOUATA-MALEKA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Notre ami commun, Yakamambu, ne passe plus une semaine sans aller à une veillée ou à un enterrement. Chaque semaine, chaque jour, on vient toujours l'informer soit de la mort d'un parent soit d'un parent de l'un de ses amis ou de ses camarades. Il commence à s'habituer à son nouveau modus vivendi. Réalité congolaise oblige!

Cependant, l'autre jour, il m'a fait part d'une réflexion judicieuse à propos des pompes funèbres ou plus exactement des funérailles que les Congolais organisent pour leurs défunts. Il trouve que les vivants sont ridicules, fourbes et hypocrites. Il ne comprend pas en effet, pourquoi tous ces gens qui, du vivant du de cujus, n'ont jamais rien fait pour que ce dernier ait un beau lit, de beaux draps, une belle couchette, une belle chambre ardente, se multiplient en 4, pour faire bien, c'est-à-dire pour plaire aux vivants, pour faire le «matalana supérieur», le «m'as-tu vu». Ils s'évertuent à aménager le lit, la chambre mortuaire ou la chapelle ardente en les décorant avec des draps somptueux dont le de cujus n'avait jamais vu la couleur, de son vivant. Cette chambre mortuaire ou chapelle ardente qui ne durera qu'un laps de temps, deux heures au maximum.

Comme ils s'évertuent à offrir au défunt un cercueil «dernier cri» ou des couronnes de fleurs chères dont ils brûlent les extrémités, une fois arrivés au cimetière, pour empêcher les voleurs de les emporter et d'aller les revendre à d'éventuels receleurs. D'autres qui ronchonnaient pour acheter les médicaments de leur parent malade, attendent le décès de ce dernier pour peindre à la va vite le salon, les murs extérieurs de la maison et de la clôture de la parcelle, pour faire «kito-ko». Tout cela, ne serait-il pas ce que l'on appelle «vanité des vanités» dans l'Ecclésiaste? Perturbé par ces agissements, Yakamambu en parlera avec nos autres amis communs Itoua, Mbougou et Tati, pour savoir si eux aussi, assistent aux mêmes comportements dans leurs contrées. Il nous en informera. Au revoir et à bientôt.

Diag-Lemba.

Unicef

Publication du rapport «enfants déplacés par les changements climatique»

Les catastrophes météorologiques ont engendré 43,1 millions de déplacements d'enfants en six ans. Dans son nouveau rapport publié le 6 octobre 2023, l'Unicef que les inondations fluviales pourraient, à elles seules, déplacer presque 96 millions d'enfants au cours des 30 prochaines années, d'après une nouvelle analyse. Les catastrophes météorologiques ont engendré 43,1 millions de déplacements internes d'enfants dans 44 pays sur une période de six ans, soit environ 20.000 par jour, indique une nouvelle analyse publiée aujourd'hui par l'Unicef.

Premier du genre dans le monde à s'intéresser au nombre d'enfants qui ont été contraints de partir de chez eux entre 2016 et 2021 en raison d'inondations, de tempêtes, de sécheresses et de feux incontrôlés, le rapport «Enfants déplacés par les changements climatiques» établit des projections en la matière pour les trois prochaines décennies.

D'après cette analyse, la Chine et les Philippines font partie des pays ayant enregistré le plus grand nombre de déplacements d'enfants en chiffres absolus, et ce, en raison de leur exposition aux phénomènes météorologiques extrêmes, de la taille de leur population infantile et des progrès réalisés en matière d'alerte précoce et d'évacuation. Toutefois, lorsqu'on rapporte le nombre de déplacements à la taille de la population infantile, on constate que les enfants vivant dans de petits États insulaires, tels que la Dominique et le Vanuatu, ont été les plus touchés par les tempêtes, tandis que ceux vivant en Somalie et au Soudan du Sud ont été les plus concernés par les inondations.

Les inondations et les tempêtes ont donné lieu à 40,9 millions de déplacements d'enfants entre 2016 et 2021, soit 95% du nombre total recensé, une situation qui s'explique en partie par un meilleur signalement et par une augmentation des évacuations préventives. Dans le même temps, les sécheresses ont provoqué plus de 1,3 million de déplacements internes d'enfants, la Somalie comptant une fois encore parmi les pays les plus concernés, tandis que les feux incontrôlés en ont provoqué 810 000, dont plus d'un tiers au cours de la seule année 2020. La majeure partie d'entre eux se sont produits au Canada, aux États-Unis et en Israël.

Le déplacement peut être le fruit d'une décision forcée et abrupte face à la catastrophe ou d'une évacuation préventive. Si ces évacuations peuvent sauver des vies, de nombreux enfants restent toutefois exposés aux menaces et aux difficultés induites par le déracinement, lequel se prolonge souvent sur de longues périodes.

Alors que les dirigeants s'apprentent à se réunir à Dubaï en novembre à l'occasion de la Cop28 pour aborder la question des changements climatiques, l'Unicef appelle les gouvernements, les donateurs, les partenaires du développement et le secteur privé à prendre des mesures pour protéger les enfants et les jeunes exposés à un risque de futur déplacement et les préparer, ainsi que leurs communautés.

(Tiré du communiqué de presse)

H.a.l.c (Haute autorité de lutte contre la corruption)

Signature d'une convention de partenariat avec le C.i.t.i

Le C.i.t.i (Conseil international pour la transmission intellectuelle) basé en France, a signé, lundi 18 septembre 2023, à Brazzaville, une convention de partenariat avec la H.a.l.c (Haute autorité de lutte contre la corruption). Au centre de cette convention, a indiqué le vice-président du C.i.t.i, «la formation du personnel, les questions de sensibilisation et l'amélioration des actions de son partenaire».

La délégation du C.i.t.i était conduite à Brazzaville par son vice-président, Pierre-Stanley Pérono. Composée de Mme Anastasie Florine Amougou, vice-présidente chargée des relations avec l'Afrique, et de M. José Francisco Rodriguez, secrétaire général, elle a eu une séance de travail avec les autorités de la H.a.l.c dont le clou était la signature de la convention de partenariat, par le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, et le vice-président du C.i.t.i, Pierre-Stanley Pérono, chargé des relations avec l'Amérique du Nord, en présence des chefs des départements et du corps des enquêteurs au sein de la H.a.l.c. La convention va désormais encadrer la coopération entre les deux institutions. Créé en 1923, le C.i.t.i est membre de la conférence des organisations internationale non-gouvernementales. Il est

doté d'un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe, et d'un statut consultatif ou d'observateur auprès des organisations internationales comme l'O.n.u, l'Unesco, l'O.i.t (Organisation internationale du travail) et l'O.m.p.i (Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle). Selon Pierre-Stanley Pérono, l'objectif du C.i.t.i «est de jouer un rôle de valorisation, d'innovation, d'amplification, de transmission et d'échanges dans les domaines du développement et de la promotion des activités intellectuelles». S'occupant des questions sociétales et environnementales et des nouveaux défis que la démocratie et l'Etat de droit doivent relever pour répondre aux exigences du 21ème siècle, le C.i.t.i ambitionne de mieux répondre aux enjeux de notre société, d'agir en faveur de son progrès dans la perspective d'élargir sa représentati-



José Francisco Rodriguez (à droite) et Emmanuel Ollita Ondongo



Photo de famille des membres de la Halc et du C.i.t.i, après la signature de la convention

on au niveau international, a laissé entendre son vice-président. Pour Emmanuel Ollita Ondongo, la convention signée permettra aux deux institutions «de disposer d'une plateforme

d'échange d'expériences, afin de booster leurs actions». Elle a une validité d'une année et les deux parties contractantes jouissent de leur autonomie.

Narcisse MAVOUNGOU

Commentaire

Paiement de la dette commerciale intérieure: un décret qui suscite mécontentement

Le décret n°2023-1579 du 19 septembre 2023 fixant les modalités de remboursement des arriérés intérieurs commerciaux et sociaux, signé par le Président de la République avec le contreseing de quelques membres du gouvernement a suscité une grande déception dans les milieux des opérateurs économiques congolais. Par cette décision, le gouvernement s'est érigé en juge et partie de contrats commerciaux dans lesquels l'Etat a accumulé des arriérés importants qu'il n'arrive pas à liquider. Pour y parvenir, il s'est taillé une décision dont les opérateurs économiques se sentent plumés. Bref, la justice du plus fort, pensent certains!

La dette intérieure est relevée à la somme totale de 4.309,46 milliards de francs Cfa, en 2022, selon le dernier rapport de la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement). Elle représente 49,59% du P.i.b (Produit intérieur brut) et 52,88% de la dette totale de l'Etat. La dette intérieure commerciale conventionnée (celle due aux banques, aux emprunts obligataires, obligations du trésor...) est de 2.606,95 milliards de francs Cfa. La dette commerciale non-conventionnée (celle due à la plupart de opérateurs économiques congolais et à des entreprises chinoises) s'élève à 1.702,51 milliards de francs Cfa, dont 544,15 milliards de francs Cfa déjà audités, 436,55 milliards de francs Cfa de dette chinoise auditée et 125,08 milliards de



Les argentiers congolais, Ludovic Ngatsé et Jean-Baptiste Ondaye.

francs Cfa en cours d'audit. La dette sociale (arriérés de salaires, pensions, etc) est de 607,23 milliards de francs Cfa. En septembre 2022, le gouvernement avait déjà mis en place un mécanisme de paiement de la dette commerciale dont les montants étaient compris entre 10 et

50 millions de francs Cfa, avec une décote de 35% que les opérateurs économiques trouvaient trop élevée. «Etant donné que les opérateurs économiques bénéficieront d'une réduction du taux d'imposition des pénalités et des droits principaux, consentis par l'Etat, allant jusqu'à 80% de réduction,

au niveau du fisc, la décote de 35% ne peut donc pas poser problème», avait expliqué Wilfrid Albert Ossié, alors directeur de cabinet du ministre des finances. Cette fois, sans avoir eu à négocier avec les concernés, le gouvernement a unilatéralement reconduit le même mécanisme, en le renforçant. (Voir encadré à droite). Les opérateurs économiques acceptent-ils ces conditions de paiement de leurs créances? Pour l'instant, on n'a pas encore entendu de réaction du côté des syndicats patronaux. Mais, individuellement, les opérateurs économiques sont déçus par cette décision consignée dans un décret présidentiel. Le gouvernement se fait juge et partie dans un contrat commercial. L'Etat a du mal à payer ses dettes. Les questions qu'on peut se poser sont celles de savoir: pourquoi l'Etat congolais s'endette-t-il autant? Pourquoi ne lutte-t-il pas contre la surfacturation des marchés publics? Comme quoi, le règlement de la dette intérieure est un long feuilleton.

Jean-Clotaire DIATOU

Des modalités de remboursement de la dette commerciale intérieure

Article 6: Pour chaque créancier éligible, la créance nette résultant de la compensation de sa créance éligible avec les créances de l'Etat et des organismes publics, fait l'objet d'un apurement selon les modalités prévues aux articles 7, 8 et 9 du présent décret.

Article 7: Tout créancier éligible, qui a une créance nette inférieure ou égale à 10.000.000 de francs Cfa, est remboursé conformément à la convention particulière visée à l'article 4 du présent décret.

Article 8: Tout créancier éligible, détenant une créance nette comprise entre 10.000.001 et 200.000.000 de francs Cfa, reçoit un acompte de 10.000.000 de francs Cfa après la signature de la convention particulière et choisit, pour le paiement du solde, entre les trois options suivantes:

- un paiement du solde moyennant une décote de 66% en 2024 ou;
- une décote de 35% sur le solde avec un étalement du paiement de la créance sur trois (3) annuités;
- une décote de 25% sur le solde avec un étalement du paiement de la créance sur quatre (4) annuités.

Article 9: Tout créancier éligible, détenant une créance nette supérieure à 200.000.000 de francs Cfa, reçoit 10.000.000 de francs Cfa après la signature de la convention particulière et doit choisir le paiement du solde entre les trois options suivantes:

- une décote de 66% sur le solde avec un étalement du paiement de la créance sur deux (2) annuités;
- une décote de 35% sur le solde avec un étalement du paiement de la créance sur quatre (4) annuités;
- une décote de 25% sur le solde avec un étalement du paiement de la créance sur six (6) annuités.

Article 10: La caisse congolaise d'amortissement adresse à chaque créancier éligible une note d'information décrivant les trois possibilités mentionnées aux articles 8 et 9 du présent décret et précisant que le choix du créancier éligible doit lui être notifié dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date portée sur la notification.

A défaut de choix exprimé par un créancier, la Caisse Congolaise d'Amortissement détermine l'option qui semble la plus en adéquation avec les ressources disponibles.

Section 2: Des modalités de remboursement de la dette sociale de l'Etat

Article 11: L'instrument principal du règlement de la dette sociale est l'émission des titres permettant de reporter et d'étaler dans le temps l'amortissement de la dette.

Aucune décote ne sera pratiquée dans le traitement de la dette intérieure volet social.

Article 12: Tout usager dont la créance nette recensée, reconnue et validée par la Caisse Congolaise d'Amortissement est inférieure ou égale à 5.000.000 de francs Cfa, est remboursé en une fois, selon les modalités fixées par un texte spécifique.

Article 13: Tout usager détenant une créance sociale nette supérieure à 5.000.000 de francs Cfa verra sa créance être échelonnée sur une période maximale de sept (7) ans.

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Première expérience de l'uniformisation de la tenue scolaire, à la rentrée des classes

Suivant le calendrier fixé, la rentrée scolaire a bel et bien eu lieu le lundi 2 octobre 2023, sur l'ensemble du territoire national. Le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, qui a effectué une tournée dans quelques établissements publics de Brazzaville, s'est réjoui du climat serein ayant prévalu à cette rentrée scolaire, en dépit de la timidité du nombre d'élèves ayant répondu présents, dès le premier jour des classes.

La rentrée scolaire 2023-2024, effective dès le premier jour, sur l'ensemble du territoire national, demeure toutefois un véritable test pour le gouvernement, sur la pertinence des mesures prises non seulement dans l'uniformisation de la tenue scolaire, mais également dans celle des règlements intérieurs de tous les établissements publics. Dans cette dernière, le gouvernement entend harmoniser les approches de gestion des établissements publics, afin d'inscrire les élèves dans les mêmes exigences scolaires.

Hormis le volet de l'uniformisation de la tenue scolaire, pour atténuer les violences entre les élèves d'établissements différents, la rentrée des classes inaugure aussi, cette année, l'extension de la carte scolaire au niveau national, avec l'ouverture, courant octobre, de quelques lycées d'enseignement général, en l'occurrence ceux du Quartier Moukondo, à Brazzaville, Sifoumou et 15 Août, à Pointe-Noire, celui de Tchicapika, dans le Département de la Cuvette, ou encore celui de Makabana, dans le Département du Niari.



Le ministre Jean-Luc Mouthou, pendant sa tournée lors de la rentrée scolaire

Pour le ministre Jean-Luc Mouthou, l'ouverture de ces nouveaux établissements de l'enseignement secondaire deuxième degré s'inscrit non seulement dans la volonté du Président de la République, d'émailler le territoire national en infrastructures diverses, et particulièrement à caractère social, mais aussi dans l'objectif de rapprocher les apprenants des structures

scolaires. La nouvelle année scolaire connaîtra, également, la prorogation du protocole d'accord quinquennal signé en 2018 entre le gouvernement et la coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement. Arrivé à terme en 2023, avec des résultats mitigés, cet accord a permis d'alléger le déficit des enseignants dans les



Le ministre Mouthou et quelques membres de la délégation qui l'accompagnait.

écoles. Jean-Luc Mouthou, qui a souligné les efforts du gouvernement dans la mise à disposition régulière des quotas de recrutement des enseignants, a salué le sacrifice consenti par les finalistes, en dépit des difficultés rencontrées. Par ailleurs, dans la plupart des établissements publics de Brazzaville, les apprenants ont timidement renoué avec les cours. Mais, on peut se féliciter de la mobilisation des enseignants dès le premier

jour des classes. Brice Ibaressongo, professeur de philosophie au Lycée Antonio Agostino Neto de Talangaï, a souhaité que les élèves, surtout ceux des classes d'examen, puissent prendre le départ le plus tôt possible, afin de mieux se préparer à ces échéances. L'école a repris au Congo et chaque année, les problèmes qui se posent trouvent progressivement des solutions.

Urbain NZABANI

Réalisation du barrage du Kouilou: mythe ou réalité?

Il y a plus de 62 ans, onze mois après l'indépendance de notre pays, le Congo-Brazzaville, le Président Fulbert Youlou avait fait de la construction du barrage hydraulique du Kouilou, son rêve et son cheval de bataille économique. Le 24 mars 1961, il donnait le coup d'envoi de ce barrage, lors d'une cérémonie officielle de lancement des travaux préliminaires, en présence du représentant du gouvernement français, Pierre Bokanowski, de quelques membres de son gouvernement (Stéphane Tchitchelle, Germain Bicoumat, Alphonse Massamba-Debat, Victor Sathoud et Issac Ibouanga) et d'un hôte particulier, Moïse Tshombé, leader sécessionniste de la Province du Katanga (RD Congo). Sa chute, le 15 août 1963, condamna le projet à l'oubli, avant que le Président Pascal Lissouba tente de le reprendre en 1997, sur un montage financier sud-africain. Revenu aux affaires, le Président Denis Sassou-Nguesso s'est enfin intéressé à ce projet et a engagé le Congo, représenté par le ministre Jean-Jacques Bouya, en charge des grands travaux, dans un accord conclu le 11 octobre 2014, avec la S.f.i (Société financière internationale), filiale de la Banque mondiale, pour la réalisation des études de faisabilité dont les résultats sont rendus publics le 4 novembre 2014. Depuis, le projet semble de nouveau être mis en veilleuse.



Par Dieudonné Antoine-Ganga

Sounda est un village situé dans le Département du Kouilou, à 115 kilomètres de Pointe-Noire, sur l'axe Malélé-Kakamoéka. Au niveau de ce village, le Fleuve Kouilou se rétrécit et forme des gorges abruptes sur 1800 mètres de longueur et 300 mètres de profondeur, offrant une belle perspective sur les deux rangées de hautes collines rocheuses couvertes de végétation. A cet endroit, le débit du fleuve est décuplé, formant ainsi un site naturel idéal pour la production de l'électricité.



Le Fleuve Kouilou

A ce propos, le Président Youlou déclarait, dans son discours à la cérémonie de lancement des travaux de construction dudit barrage: «L'avenir du Congo est ici même et le barrage conditionne et détermine à lui seul notre évolution. Il est capable de transformer le pays

selon les données les plus modernes, de nous hausser au rang de puissance économique et industrielle, de transformer radicalement les conditions de vie et le pouvoir d'achat de la masse en fournissant à bon compte l'énergie qui nous manque et de parachever l'indépen-

dance politique acquise par l'indépendance économique toute aussi forte et toute aussi impérieuse... Le Kouilou retient l'attention combinée de l'industrie de l'aluminium, de l'industrie des ferro-alliages, des industries de l'azote et du phosphore, et même dans une certaine mesure des in-

dustries nucléaires, puisqu'il n'est pas exclu que la séparation isotopique, à l'échelle européenne, soit conduite à chercher une solution de son problème au Congo».

Ce barrage devait être construit sur un site naturel extrêmement privilégié pour l'implantation d'une usine hydro-électrique. Il s'agit du site de Sounda, sur le Fleuve Kouilou, dans la traversée du massif du Mayombe. Le débit du moyen du Fleuve Kouilou à cet endroit est de 1.000 mètres-cubes par seconde. Le barrage, dont la construction devait suivre les travaux alors en cours, aurait permis la construction d'une surface de retenue de 1.800 kilomètres-carrés, pour une capacité de 35 milliards de mètres-cubes, l'une des plus grandes du monde.

Son électricité pourrait être utilisée dans l'électro-metallurgie (aluminium, princi-

palement, ferromanganèse, ferro-silicium), l'électrochimie (carbure de silicium, magnésium, phosphore) et diverses autres industries (pâte à papier notamment). De nombreux travaux avaient déjà été entrepris, en vue de la réalisation dudit projet. La route d'accès au site était achevée. Une galerie de pilotage de 600 mètres et la tête amont de la dérivation provisoire étaient en cours de percement.

Désireux de prendre en main les négociations qui devaient aboutir à l'édification du plus puissant barrage d'Afrique, à l'époque, et permettre au Congo de faire de Pointe-

Noire un grand centre industriel, le gouvernement du Président Fulbert Youlou avait déclaré, par la loi du 22 décembre 1960, les travaux d'utilité publique et créé, par décret du 25 février 1961, un «Office national du Kouilou (Onako)». Cet office, qui était dirigé par le ministre Germain Bicoumat, même sous le gouvernement du Président Alphonse Massamba-Debat (1963-1968), au nom du principe de la continuité de l'Etat, était chargé d'assurer l'exécution des conventions passées par le gouvernement, de procéder à toutes les études nécessaires à la réalisation de l'ensemble hydroélectrique, d'établir les programmes et de gérer l'ensemble des moyens financiers. A ce titre d'ailleurs, une loi du 31 décembre 1961 instituait un fonds national d'investissement, spéciale-

ment affecté aux travaux du barrage de Sounda.

Lors de la signature de l'accord avec la S.f.i, le ministre Jean-Jacques Bouya avait affirmé: «Le développement de cette nouvelle source d'énergie fiable et renouvelable est une priorité pour le gouvernement de la République du Congo. Cette source encouragera de nouveaux investissements dans le pays et apportera l'énergie nécessaire pour accélérer notre développement social et économique». Mais, il aura fallu attendre cinq ans, pour que les résultats des études de faisabilité soient publiés. Pourtant, et cela va sans dire, la relance du barrage du Kouilou est un événement on ne peut plus riche de conséquences positives pour le développement de l'économie de notre beau pays, le Congo. Pourquoi l'ignorer et le renvoyer ipso facto aux calendes grecques?

En effet, nul n'est besoin de rappeler qu'avec la construction de ce barrage, des industries annexes permettraient de transformer, dans les années à venir, la physionomie de notre économie, en résorbant, sans doute, la masse des jeunes en quête d'un emploi permanent dans notre pays en général et dans nos villes en particulier. N'est-il pas temps pour nos autorités de prendre à bras-le-corps, ce projet de construction du barrage du Kouilou? N'est-il pas temps de le relancer pour l'intérêt du pays et du peuple congolais soumis à des délestages ou des black-out d'électricité, quitte à espérer l'importation de l'élection de la RD Congo?

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les faux médicaments, un fléau de santé publique contre lequel il faut lutter

Le trafic de faux médicaments est devenu un fléau de santé publique contre lequel les Etats luttent activement, car il s'agit d'un double crime: «crime contre la santé et crime contre la société». Les populations doivent savoir qu'il y a des risques importants à l'utilisation des médicaments achetés hors des pharmacies, surtout sur les marchés à même le sol. Dans son rapport publié en février 2023, l'Onudc (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), fait état de:



Dr Patrice Badila Kouendolo.

- 270.000 décès par an en Afrique subsaharienne en lien direct avec une consommation de médicaments antipaludiques falsifiés et de qualité inférieure;
- 169.271 décès d'enfants attribués à l'usage d'antibiotiques contrefaits pour traiter

la pneumopathie sévère de jeunes malades. Toujours dans son rapport, l'Onudc évoque un pourcentage allant de 19% à 50% de «médicaments de qualité inférieure ou falsifiés sur le marché». Qu'est-ce qu'un médicament contrefait? Quels sont les effets néfastes

des faux médicaments?

Dès 1992, l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), la Fédération internationale pharmaceutique et les autres organisations concernées par la question avaient approuvé la définition suivante: «Un médicament contrefait est un médicament qui est délibérément et frauduleusement muni d'une étiquette n'indiquant pas son identité et/ou sa source véritable. Il peut s'agir d'une spécialité ou d'un produit générique et, parmi les produits contrefaits, il en est qui contiennent les bons ingrédients ou de mauvais ingrédients, ou bien encore pas de principe actif, et il en est d'autres où le principe actif est en quantité insuffisante ou dont le conditionnement a été falsifié».

De manière générale, il s'agit d'un produit ne contenant que peu ou pas de principe actif,

voire un principe actif de mauvaise qualité, à l'exemple des antipaludiques de qualité inférieure à l'origine de 116.000 décès supplémentaires, pour un coût moyen de 38,5 millions de dollars par an pour les patients et les systèmes de santé.

Pour ce qui est des effets néfastes, un faux médicament donc un médicament de qualité inférieure, en sous-dosage ou en surdosage de son principe actif, entraîne des effets secondaires. Parmi ceux-ci, on trouve:

- l'insuffisance rénale au mieux réversible après arrêt du produit, sinon sévère nécessitant une dialyse;
- une décompensation diabétique aux conséquences lourdes;
- un accident vasculaire cérébral ischémique par la formation d'un caillot sanguin, effet secondaire direct du produit;

- une poussée hypertensive conduisant à un accident vasculaire hémorragique;

- une décompensation cardiaque, avec un produit hyper-sodé;

- une décompensation respiratoire par déclenchement de l'asthme;

- pire encore, une allergie responsable d'une défaillance multi-viscérale;

- impuissance sexuelle.

La liste des effets néfastes n'est pas exhaustive.

Comment lutter contre les faux médicaments? Depuis 1998, l'O.m.s s'est véritablement engagée dans la lutte contre le phénomène de produits contrefaits. Les Etats membres sont encouragés à mettre en place un système de détection et de répression, avec l'appui d'un groupe spécial international de lutte anti-contrefaçon de produits médicaux. Cela

se passe par une réorganisation de nos systèmes de santé, l'organisation des systèmes d'information relatifs aux médicaments et aux chaînes pharmaceutiques.

Car, la faiblesse des systèmes de santé favorise l'implantation des systèmes mafieux, qui gangrèment petit-à-petit le circuit dit officiel de distribution de médicaments.

Ce problème de santé publique est un véritable défi pour nos Etats. L'Union africaine semble se saisir du fléau. Cette impulsion date de 2019 et la dernière réunion de Lomé, au Togo, des ministres de la santé a acté la création d'une Agence africaine des médicaments (A.a.m) dont le siège se situe au Rwanda. Notre pays fait partie des pays engagés dans la lutte contre la contrefaçon des médicaments et de tous les produits médicaux, tout comme du matériel médical. Il est donc temps d'agir, car ce sont des vies humaines dont il s'agit.

Dr Patrice BADILA KOUENDOLO
Médecin chef de Pôle chef du Service de Gériatrie; Hôtel Dieu groupe SOS France.

Ministère de l'industrie culturelle, touristique artistique et des loisirs

L'ambassadeur de France, Claire Bodonyi met le cap sur la réhabilitation du Cfrad

L'ambassadeur de France, Mme Claire Bodonyi, était l'hôte, jeudi 5 octobre 2023, à Brazzaville, de Mme Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Au cours de leur entretien, les deux femmes d'Etat ont abordé les questions de coopération bilatérale dans le domaine de la culture et à ce sujet, la diplomate française a exprimé la volonté de son pays de procéder à la réhabilitation du Cfrad (Centre de formation en art dramatique).

* Vous avez été reçu en audience par le ministre en charge des questions culturelles, touristique, artistique, de quoi avez-vous parlé?

** Il faut inscrire cet échange dans la dynamique de celui enclenché par les Présidents Emmanuel Macron et Denis Sassou-Nguesso qui ont mis un accent sur la coopération de patrimoine en matière culturelle de nos liens. Nos liens sont extrêmement importants à travers l'I.f.c (Institut français du Congo) par exemple. Nos liens sont importants en matière historique, j'habite moi-même à la Case De Gaulle qui était la case du chef du village qui est devenu Brazzaville. Nous avons un projet commun de grande ampleur: travailler sur



L'ambassadeur Claire Bodonyi et la ministre Lydie Pongault

le Cfrad (Centre de formation en art dramatique). Le Cfrad est un lieu emblématique pour les artistes du Congo. La majorité d'entre eux ont commencé sur les planches du Cfrad. C'est là que nous souhaitons incarner notre

coopération en matière culturelle, en réhabilitant le Cfrad et nous mettre d'accord avec l'industrie créative et le contenu qu'il faut donner au Cfrad. Madame la ministre a souhaité que nous mettions sur pied une politique muséale

et travailler à une coopération particulière. Et le dernier point a porté sur la formation du personnel dudit ministère, afin d'accéder aux problématiques qu'ils ont à gérer.

* Sur la formation du personnel que peut-on retenir?

** La formation porte sur le personnel du Ministère de l'industrie culturelle. Dans ce sens, la réponse de la France ne peut qu'être positive. Il suffit de voir entre nous comment nous pouvons incarner cette formation. S'agira-t-il des formateurs venant de France, des formations assurées à l'I.f.c (Institut Français du Congo), des formations des agents vers la France? Les modalités ne sont pas clairement établies mais nous partageons le diagnostic que ces formations sont absolument nécessaires.

Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

Festival international du rire Tuseo

La 16^{ème} édition organisée sous le signe de la protection de l'environnement

La 16^{ème} édition du festival international du rire de Brazzaville, dénommé Tuseo, se tient du 26 au 28 octobre 2023, à l'I.f.c (Institut français du Congo) à Brazzaville, sous le thème: «Les rires verts échos-logiques». Cet événement culturel, créé en 2003 par Lauriathe Céphyse Bikouta, a en effet, comme objectif de promouvoir la diversité culturelle du Congo et surtout donner la chance aux jeunes comédiens congolais de partager la scène avec leurs aînés, en vue d'assurer la relève. Il coïncide cette année avec le sommet des trois bassins forestiers tropicaux qui aura lieu à la même date.



Lauriathe Céphyse Bikouta.

Le Festival Tuseo est un fou-rire collectif qui, pour sa sixième édition, accueillera des artistes très populaires pas seulement d'Afrique, mais aussi de partout dans le monde, tels que Junjazz (Haïti), Cheiknito (Mali), Benjamin Kahitare (RD Congo), Myriam Baroukh (France), Triche (Belgique), Jojo (Congo) et bien d'autres comédiens qui monteront tour-à-tour sur les planches. Tuseo se veut être un carrefour de promotion de l'humour comme filière artistique. Le show du rire sera à son comble, comme chaque année. Premier festival d'humour de Brazzaville, Tuseo regroupe, en effet, chaque année, une crème d'humoristes de plusieurs nationalités sur une même scène, favorisant ainsi le métissage culturel et la valorisation de la richesse culturelle de notre pays et du continent africain.

Par ailleurs, l'événement revient cette année sur sa vision écologique, exprimé lors de l'édition de 2012, celle d'œuvrer pour la protection de l'environnement en encourageant les artistes humoristes de s'engager face aux urgences climatiques, aux catastrophes naturelles et anthropiques, en tant qu'ambassadeurs de l'environnement par leurs spectacles. Une initiative réalisée avec l'appui de la fondation des experts d'Afrique comme vecteur de valorisation.

Signalons qu'en octobre 2012, le Festival Tuseo avait entrepris une vaste opération de planting d'arbres à travers le projet de rire-vert, à Bambou Mingali, dans le District d'Ignié (Département du Pool). Environ 3045 plants d'eucalyptus irofina étaient plantés par des artistes et le public volontaire, sur un périmètre de deux hectares, pour soutenir l'initiative du Pronar (Programme national d'afforestation et de reboisement).

Roland KOULOUNGOU

Musique

Cinq artistes claquent la porte du groupe Extra Musica!

Quatre ans après le départ de Ramatoulaye, Zaparo, Sonor Digital, Levyson, Dido Senga, Baudry Obama, Kasumbalessa, etc, l'Orchestre Extra-Musica vient d'être de nouveau frappé par le virus de la division. Les talentueux chanteurs Yelloman, Sévérino, Juventus de Turin; les guitaristes Willy Solo et Stade Eboué ont, en effet, décidé de claquer la porte du meilleur groupe africain aux Koras awards 2000, en Afrique du Sud. Des départs qui interviennent en l'absence de Roga-Roga (Rogatien Ibambi-Okombi, à l'Etat-civil), le chef de file d'Extra-Musica, en séjour en France.

son problème clairement au groupe. Juventus, par exemple, dit qu'il suit son traitement à la maison. Le guitariste Eboué est chef d'orchestre chez son père à Amaya (ndlr: un ensemble de musique traditi-moderne) et il vient quand il veut. Bref, on n'a jamais

Dans une vidéo qui circule sur les réseaux sociaux, quatre des dissidents affirment, en substance, être devenus assez grands pour quitter la maison du père (Ndlr: Roga Roga), céder la place aux plus jeunes et voler de leurs propres ailes. «Ces jours-ci, j'ai décidé de rester à la maison, pour réfléchir sur le futur», a expliqué Yellowman. «L'enfant naît chez les parents. Quand il grandit, il doit créer son propre foyer. Je reste chez moi pour voir ce que Dieu me réserve demain», a, pour sa part, affirmé Sévérino.

Raymond Nty, le secrétaire général d'Extra-Musica, s'est dit étonné du départ de ces artistes. «Le constat, pour nous, est



Le groupe Extra Musica, lors d'un concert à l'Institut français du Congo à Brazzaville.

qu'il y a des cas d'indiscipline, d'ego. Il semble que ces artistes n'arrivent pas à supporter les nouveaux-ve-

nus. Le reste, ce sont des mécontentements internes entre artistes qui se gèrent. Mais, personne n'a posé

reçu de démissions officielles», a-t-il soutenu.

Nana KABA

L'HORIZON AFRICAÏN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation

108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction :

Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction :

Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages :

Tornado

44^{èmes} championnats d'Afrique des clubs champions de handball Brazzaville 2023

Al Ahly et Primero sacrés champions et pas de miracle pour les clubs congolais

Débuté le jeudi 28 septembre 2023, les 44^{èmes} championnats d'Afrique des clubs champions de handball ont pris fin le samedi 7 octobre 2023, au Gymnase Nicole Oba, à Talangai (Brazzaville), avec la consécration du club Primero d'Angola en dames et le club égyptien d'Al Ahly, en messieurs. Les clubs congolais, notamment D.g.s.p en dames et B.m.c en messieurs ont réussi la performance de décrocher, chacun, la troisième place. Ce qui prouve qu'avec un peu d'efforts, le handball congolais peut prétendre tutoyer les sommets du continent.

Les finales étaient âprement disputées chez les messieurs, entre les Egyptiens d'Al Ahly et J.s.k (Jeunesse sportive de Kinshasa), et les chez les dames, entre les deux clubs angolais de Primero Agosto et Petro Athletico. Chez les messieurs, les Egyptiens l'ont emporté sur le score de 37 buts à 23, tandis que chez les dames Primero Agosto s'est imposé par 28 à 26, décrochant ainsi son huitième titre consécutif au niveau continental.

Les représentants congolais ont occupé la troisième place dans les deux versions: D.g.s.p en dames et B.m.c en hommes. On peut même dire que B.m.c a réussi un véritable exploit en se plaçant en troisième place, car c'est une équipe qui n'a été créée qu'il y a huit mois.

Les deux autres clubs congolais, Pétro-sport orange (messieurs) et Grain de sel (dames), ont terminé aux dernières places. C'était leur première participation respectivement



L'équipe d'Al Ahly (messieurs)

aux championnats d'Afrique. Espérons qu'ils ont acquis une certaine expérience, pour que, prochainement, ils puissent faire mieux. Du point de vue de l'organisation, la réussite est parfaite. Toutes les délégations sont satisfaites de l'accueil, du séjour et de leur participation. Elles ont bien apprécié le comportement du public congolais qui a soutenu les meilleurs, quel que soit le pays. L'organisation de la

compétition est une réussite, a reconnu le président de la Cahb (Confédération africaine de handball), le Dr Aremou Mansourou. «L'organisation de ces 44^{èmes} championnats d'Afrique des clubs champions, couplés aux cinquante ans de la Cahb, a été une réussite. C'est l'occasion de remercier le président de la République du Congo, Son Excellence Dennis Sassou-Nguesso, d'avoir permis que la jeunesse africaine se



L'équipe Primero d'agosto (dames)

réunisse dans les conditions appréciables où le tout s'est passé comme voulu. Nos félicitations au général Serge Oboa et le comité d'organisation qui n'ont ménagé aucun effort, pour la réussite de ces festivités. L'honneur est au handball africain», a-t-il indiqué.

Pour la présidente de la commission d'organisation, Mme Christelle Mbouaka Milandou, c'est une mission accomplie et la satisfaction est immense. «Je suis très satisfaite pour l'organisation. Ça a été une réussite. Nous avons eu quelques failles, mais on est au moins à 98% de réussite. Merci au peuple congolais qui continue de croire à son handball. Nous allons reconquérir l'Afrique, comme au beau vieux temps.

Nous avons mis deux équipes dans cette compétition, B.m.c et D.g.s.p qui sont sorties troisièmes au podium. C'est une fierté. Déjà chez les filles, la D.g.s.p, on peut dire que c'est la deuxième équipe en Afrique, parce que l'Angola a présenté deux formations. C'est l'occasion d'encourager ces filles», a-t-elle déclaré. Les rideaux sont donc tombés sur les 44^{èmes} championnats d'Afrique des clubs champions de handball. Chapeau bas au général Serge

Oboa qui a eu le rêve de faire honneur à son pays d'abriter cette compétition continentale. Cela permet d'élever le niveau du handball congolais. Il y a tout de même lieu de déplorer la brillante absence des membres du gouvernement qui ne sont même pas aller assister à une quelconque rencontre, ne fut-ce que pour encourager les représentants congolais. Espérons que dans l'avenir, on gagnera à mettre de côté les humeurs, pour des succès collectifs!

Luze Ernest BAKALA

Classement

En hommes:

- Premier: Al Ahly (Egypte);
- 2^{ème}: J.s.k (RD Congo);
- 3^{ème}: B.m.c (Congo);
- 4^{ème}: Fap (Cameroun);
- 5^{ème}: A. Nziko (Cameroun);
- 6^{ème}: Adjidja H.b.c (Benin);
- 7^{ème}: Red Star (Côte d'Ivoire);
- 8^{ème}: Petro sport orange (Congo).

En dames:

- Première: Primero d'Agosto (Angola);
- 2^{ème}: Petro Atlético (Angola);
- 3^{ème}: D.g.s.p (Congo);
- 4^{ème}: Al Ahly (Egypte);
- 5^{ème}: Bandama (Côte d'Ivoire);
- 6^{ème}: Fap (Cameroun);
- 7^{ème}: A. Nziko (Cameroun);
- 8^{ème}: Grain de sel (Congo).

Diablos-Noirs football

A l'issue de son contrat de trois mois, Noël Tozi s'en est allé

Arrivée il y a de cela trois mois à la tête du staff technique du club le plus populaire du Congo, Diablos-Noirs football, le technicien français Noël Tozi a finalement remis sa démission, samedi 7 octobre 2023, au président du club multidisciplinaire des Diablos-Noirs, le général Jean-François Ndéngué. C'est au lendemain du tirage au sort des matches de poule ou les Diablotins héritent du groupe D avec le club marocain Rs Berkane, du Stade Malien et de Sekhukhune united d'Afrique du Sud.



Noël Tozi

Un groupe très relevé.

Ayant fait un parcours très élogieux sur le banc des Diablos-Noirs, avec 7 matches joués, dont 6 victoires et un match nul, pour 11 buts marqués et 2 buts encaissés Noël Tozi s'est retiré, à l'issue de la durée de son contrat de trois mois. En trois mois, son palmarès est riche. Il a remporté la Coupe du Congo et fait qualifier l'équipe à la phase de poules de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football). Que s'est-il donc passé? Selon une certaine rumeur, l'ingérence de la tutelle serait la première raison qui aurait poussé le Français à jeter l'éponge. C'est pourquoi il n'a pas voulu prolonger son contrat. Pourtant, le technicien français avait encore du potentiel à donner. Dommage de n'avoir pas pu prolonger l'expérience. «Nous avons apprécié grandement son travail et très reconnaissant pour sa contribution au développement du club avec beaucoup de passion, enthousiasme et engagement. Diablos-Noirs sera toujours sa maison, et lui souhaite, bonne chance dans cette nouvelle étape de sa vie», a écrit le club sur sa page Facebook. Il a été remplacé par Cyril Ndonga, entraîneur de niveau B.

L. E. B.

L. E. B.

Hwanrang club taekwondo

Clôture du camp de vacances pour l'apprentissage du taekwondo

Le club dénommé Hwanrang club taekwondo a procédé, le samedi 30 septembre 2023, à son siège, à Brazzaville, à la clôture du camp de vacances organisé pour apprendre le taekwondo aux enfants. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du directeur technique de la Ligue départementale de taekwondo, maître Innocent Diakabana.

Trois mois durant, Birche Ovouo, dit maître Mboutou, promoteur du Hwanrang club taekwondo, ceinture noire, a façonné, éduqué, montrer et fait découvrir les délices du taekwondo, l'art martial d'origine sud-coréenne, popularisé dans le monde par la Fédération mondiale de taekwondo.

Plus d'une soixantaine d'élèves dont 27 nouveaux ont participé au camp de vacances d'initiation au taekwondo, ouvert depuis le 10 juillet. Les parents sont satisfaits de voir un changement positif dans le comportement de leurs enfants. Ils n'ont pas tari d'éloge

à l'endroit de maître Mboutou qui a fait un travail considérable d'éducation. «J'ai eu à inscrire trois enfants pour ces vacances-ci. Mais je vous assure je me rends compte que mes enfants ont changé complètement. Par exemple, l'aîné qui était, avant, très turbulent, est devenu calme et discipliné à la maison. Je remercie maître Mboutou et son staff pour le travail abattu. Qu'il continue comme ça», a confié un parent.

Pour maître Mboutou, la satisfaction est grande aussi. «Je suis dans la joie de constater que ces élèves qui sont arrivés ici, ne connaissant rien du



Le membre de Fécotae, Innocent Diakabana accompagné des athlètes portant la ceinture jaune.

taekwondo, repartent aguerris. Je demande donc aux parents de ne pas éteindre la flamme qu'on a tous allumée. C'est-à-dire, même pendant la période scolaire, qu'on me laisse ces enfants au moins trois jours dans la semaine, pour ne pas qu'ils puissent perdre les notions acquises», a-t-il renchéri. Les jeunes taekwondoïstes ont reçu des diplômes de par-

participation et on leur a fait porter leurs ceintures par mérite après un passage d'examen. C'est dans l'apothéose autour d'un repas copieux avec les parents que ce camp de vacances s'est refermé. Reste que les portes du club sont ouvertes à toute personne désireuse d'apprendre le taekwondo.